Nouvelles locales du jeudi 05 juin 2014

@rib News, 06/06/2014 Ï Politique - Lâ€™ADC-Ikibiri dÃ©nonce les propos du prÃ©sident de la RÃ©publique du Burundi q a affirmÃ© sur les ondes de la RFI que ce nâ€™est pas le pouvoir en place qui est responsable de la division observÃ©e au se des partis politiques. Selon le prÃ©sident de cette coalition, il y a des preuves quâ€™Ã chaque fois que des efforts de rÃ©unification entre les ailes des diffÃ©rents partis scindÃ©s en ailes, le pouvoir utilise les services du ministÃ¨re de lâ€™intÃ© pour anÃ©antir ces efforts. LÃ©once Ngendakumana trouve que le parti CNDD-FDD veut sâ€™Ã©riger en parti Etat et que po arriver, il doit Ã©carter les autres partis politiques susceptible de lui rÃ©sister.

Selon lui donc, si le prÃ©sident de la RÃ©publique ou son gouvernement nâ€™y sont pour rien, la situation serait dÃ©jÃ dÃ©bloquÃ©e. Il voit quâ€™il suffisait dâ€™une simple injonction Ã donner au ministre Nduwimana pour que la rÃ©unification ailes des partis politique devienne une rÃ©alitÃ©. Il a aussi profitÃ© de cette occasion pour demander au prÃ©sident Nkurunziza de ne plus se cacher derriÃ¨re la volontÃ© de son parti politique, celle de la cour constitutionnelle ou de la CENI pour prÃ©ciser sâ€™il va ou non briguer un troisiÃ¨me mandat. Il trouve quâ€™en attendant que ces instances se prononcent, la loi est claire Ã ce sujet, laquelle loi, le prÃ©sident a jurÃ© deÂ respecter. [rtnb/rpa/isanganiro/bonesha] Ï Justice - Comparution du prÃ©sident de lâ€™APRODH dans la chambre de conseil de la cour dâ€™appel de Bujumbura ce matin de jeudi. En effet, la partie dÃ©fenderesse devrait plaider pour obtenir la libÃ©ration provisoire de Pierre Claver Mbonimpa afin quâ€™il puisse continuer Ã comparaÃ®tre Ã©tant libre. Lâ€™audience a durÃ© plus de 2h30 minutes aprÃ¨s, Ã©tÃ© prise en dÃ©libÃ©rÃ© et la dÃ©cision sera connue dans les 48heures qui suivent. Devant le parquet de la RÃ©publique abrite la cour dâ€™appel de Bujumbura, les reprÃ©sentants des organisations de la sociÃ©tÃ© civile Ã©taient prÃ©sents avec grand nombre de personnes dont certaines portaient des habits verts comme lâ€™avait demandÃ© la sociÃ©tÃ© civile pour soutenir cet activiste de la sociÃ©tÃ© civile. PrÃ©cisons que les journalistes nâ€™ont pas Ã©tÃ© autorisÃ©s Ã entrer dans la dâ€™audience. [rtnb/rpa/isanganiro/bonesha] - Comparution Ã©galement devant le tribunal de grande instance de Bubanza des correspondants de la RPA et de Bonesha FM dans cette mÃªme province. Eloge Niyonzima et Alexis Nkeshimana Ã©taient partis pour prendre connaissance des accusations portÃ©es contre eux suite Ã la plainte dÃ©posÃ©e par le parti CNDD-FDD dans cette province ainsi quâ€™un autre particulier. Ainsi donc, ils ont Ã©tÃ© signifiÃ© quâ€™en date du 16 avril ils ont fait passer sur leurs radios respectives des informations qui ont causÃ© une perturbation de la sÃ©curitÃ©. De plus, ils sont poursuivis pour avoir affirmÃ© que le parti CNDD-FDD dans la province de Bubanza, via son reprÃ©sentant dans cette province et un certain DieudonnÃ© aurait rassemblÃ© des armes dans la permanence provinciale de ce parti Ã Bubanza et les auraient distribuÃ©es Ã certains jeunes Imbonerakure. Ils ont ainsi Ã©tÃ© avisÃ©s de la date de la prochaine comparution pour venir sâ€™expliquer. [rtnb/rpa/isanganiro/bonesha] Ï Diplomatie - Le torchon semble brÃ»ler entre le gouvernement burundais et le BNUB. En effet, aprÃ¨s la mesure dâ€™expulsion dâ€™un ressortissant Kenyan chargÃ© de la sÃ©curitÃ© du reprÃ©sentant spÃ©cial du secrÃ©taire gÃ©nÃ©ral des Nations Unies au Burundi, le BNUB vient de sortir un communiquÃ© da lequel il dÃ©nonce cette dÃ©cision. Il explique que les deux chargeurs de pistolet garnis de munitions que possÃ©dait cet officier Ã©taient restÃ©s par mÃ©garde dans ses bagages suite Ã la hÃ¢te lors de la prÃ©paration de son voyage. Il ajoute qu ce responsable de la sÃ©curitÃ© nâ€™avait pas de fusil sur lui et cela vient renforcer la thÃ¨se de lâ€™oubli qui est ici avancÃ Selon ce communiquÃ©, le gouvernement burundais nâ€™a pas respectÃ© les normes internationales puisque la convention d Vienne que le gouvernement a donnÃ©e comme motivation dans sa dÃ©cision concerne le personnel diplomatique dâ€™un pays et non le personnel technique se trouvant dans une mission de travail. Ainsi, le BNUB demande au gouvernement de Bujumbura de surseoir Ã cette mesure dâ€™expulsion. [rtnb/rpa/isanganiro/bonesha] - De son cÃ´tÃ©, le directeur de lâ€™aÃ©roport international de Bujumbura fait savoir que ce responsable de la sÃ©curitÃ© au sein du BNUB a commis une fau Ã©norme. Selon Albert Maniratanga, le port de ces munitions devrait Ãªtre portÃ© Ã la connaissance des responsables de la compagnie qui devrait transporter la personne en question, aux autoritÃ©s de lâ€™aviation civile ainsi quâ€™Ã la direction de services aÃ©roportuaires. Il trouve les explications de manque de temps suffisants pour sâ€™en rendre compte que cet officier a avancÃ©es ne tiennent pas et estime que si cela avait Ã©tÃ© commis sur les autres aÃ©roports des autres pays, la personne en question devrait Ãªtre emprisonnÃ©e. Il trouve pourtant que le gouvernement burundais a Ã©tÃ© clÃ©ment et que la dÃ©cision devrait par la suite Ãªtre respectÃ©e et exÃ©cutÃ©e. [rtnb/rpa/isanganiro/bonesha] Ï Gouvernance - Lâ€™Officie Police Judiciaire dans la commune de Ruhororo de la province Ngozi est aux arrÃªts depuis ce mercredi soir. Jean Sinzinkayo a Ã©tÃ© arrÃªtÃ© par le commissaire de la police spÃ©ciale anti corruption dans la province Ngozi alors quâ€™il procÃ©dait au comptage des billets dâ€™une somme dâ€™argent quâ€™il venait de recevoir de la part de deux travailleurs de sociÃ©tÃ© SOGEA-SATOM. En effet, ces derniers ont Ã©tÃ© apprÃ©hendÃ©s en possession de lâ€™huile de graissage de m dâ€™une valeur de 30.000FBU et le dossier a Ã©tÃ© confiÃ© Ã ce policier qui, pour aboutir Ã un rÃ¨glement Ã lâ€™amiable aux prÃ©sumÃ©s voleurs de lui donner une somme de 400.000FBu. Ils ont discutÃ© avec lui et se sont convenus de lui donner une somme de 250.000FBu et se sont aussi donnÃ©s rendez-vous le lendemain. Ces prÃ©sumÃ©s voleurs ont ainsi alertÃ© la police anti corruption de cette opÃ©ration et du lieu de son exÃ©cution. Cette police a ainsi surgi alors que lâ€™OPJ comptait les billets dont les â€˜corrupteursâ€™ avaient pris le soin dâ€™en copier les numÃ©ros. Il a ainsi Ã©tÃ© transmis Ã l centrale de Ngozi et son dossier est en cours de traitement. [rtnb/rpa/isanganiro/bonesha]